

CONSEIL MUNICIPAL – DELIBERATION N° 7

SEANCE DU 22 JUIN 2023

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-deux juin, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Christian SPRIMONT, Maire, par suite de convocation en date du quinze juin, dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Présents : Christian SPRIMONT, Agnès LEVANT, Franck LODER (arrivé à 19h35), Sylvie LANCRY, Julien WOJCIESZAK, Christine DUPAYAGE, René HAUTECOEUR, Philippe HEROGUELLE, Annie POEYDOMENGE, Laurent DEBLOCK (arrivé à 19h30), Marie DECIMA, Marie-Pascale CLEMENCEAU, Jean-Pierre SANSON, Francis MONBORGNE, Yvette DELIGNE, Bernard VANDYCKE, Régina GWIZDEK, Raymond MIKLIC, Danielle BRAY, Evelyne NACHEL, Doriane HARDY, Jean-Paul WILQUIN, Francis TILMANT, Pascale FONTAINE.

Absents excusés : Françoise LOUVEAU, Jean-Marie VERWAERDE, Michèle DRION.

Yvette DELIGNE est désignée secrétaire de séance.

OBJET : MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS A COMPTER DU 1^{ER} JUILLET 2023

Il vous est demandé de délibérer sur la modification du tableau des effectifs du 1^{er} juillet 2023 pour :

- Création de deux grades de catégorie C, en vue du remplacement de Mr Pierre ALEXANDRE aux Ateliers Municipaux en retraite au 1^{er} juillet 2023.
 - 1 grade d'Adjoint Technique Principal de 2^{ème} Classe
 - 1 grade d'Adjoint Technique Principal de 1^{ère} Classe

Le Maire informe le Conseil Municipal que :

Vu le budget,
Vu le tableau des effectifs,
Vu le Comité Social Territorial du « 15 juin 2023 ».

Conformément à l'article L313-1 du Code Général de la Fonction publique, susvisé les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Considérant que conformément à l'article 34 de la Loi du 26 janvier 1984 modifié en dernier lieu par Loi 2012-347 du 12 mars 2012 art. 44 JORF du 13 mars 2012.

Considérant qu'il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services, Monsieur le Maire, expose à l'assemblée que :

- Pour les évolutions de carrière, des postes doivent être créés pour permettre différents avancements de grades,
- Pour permettre de stagiairiser des agents contractuels,
- Des postes sans affectation de personnel doivent être supprimés.

La commission Finance réunit le 12 juin a émis un avis favorable

Et que, par conséquent, il y a lieu de créer les postes listés ci-dessous, au tableau des effectifs à compter du **1^{er} Juillet 2023**, à savoir :

La création, à compter du 1^{er} Juillet 2023 :

Emplois Permanents de catégorie C :

Filière	Grade	Temps de travail	Nombre de postes à créer
Technique	Adjoint Technique Principal de 2 ^{eme} Classe	Temps complet	1
Technique	Adjoint Technique Principal de 1 ^{ere} Classe	Temps complet	1

Pour : 22
Abstention : 5
Contre : 0



TABLEAU DES EFFECTIFS
ETAT DU PERSONNEL TITULAIRE AU 1^{er} JUIN 2023

GRADE OU EMPLOI	Catégorie	Budgétaire	Pourvu	TEMPS NON COMPLET	
				Budgétaire	Pourvu
FILIERE ADMINISTRATIVE					
Adjoint administratif	C	4	4		
Adjoint adm. Principal 2 ^{ème} classe	C	5	5		
Adjoint Adm. Principal 1 ^{ère} classe	C	1	1		
Rédacteur Principal 1 ^{ère} classe	B	2	1		
Rédacteur Principal 2 ^{ème} classe	B	1	0		
Rédacteur	B	2	1		
Attaché Territorial	A	1	1		
Directeur Générale des Services (emploi fonctionnel)		1	1		
		17	14		
FILIERE TECHNIQUE					
Adjoint Technique	C	17	17	3	3
Adjoint Techn. principal de 1 ^{ère} Classe	C	2	2		
Adjoint Techn. principal de 2 ^{ème} Classe	C	17	15	1	1
		36	34	4	4
FILIERE MEDICO - SOCIALE					
Auxiliaire de Puériculture Classe supérieure	B	2	2		
Auxiliaire de Puériculture Classe normale	B	5	5		
Cadre de Santé 1 ^{ère} Classe	A	1	1		
		8	8	0	0
FILIERE SOCIALE					
Agent Social	C	9	9		
Agent Social Principal 2 ^{ème} Classe	C	1	1		
ATSEM Principal de 1 ^{ère} Classe	C	0	0		
Educateur Jeunes Enfants	A	2	2		
		12	12	0	0
FILIERE ANIMATION					
Animateur Principal 1 ^{ère} Classe	B	1	1		
Animateur Principal 2 ^{ème} Classe	B	0	0		
Animateur	B	0	0		
Adjoint d'Animation	C	2	2		
		3	3		
FILIERE CULTURELLE					
Assistant de conservation	B	1	1		
Adjoint du Patrimoine Principal 2 ^{ème} Classe	C	2	2		
		3	3		
FILIERE SPORTI					
Educateur des Activités Physiques et Sportives	B	2	2		
		2	2		
TOTAL DES FONCTIONNAIRES		81	76	4	4

